

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

FO Énergie et Mines s'engage

Depuis le 1<sup>er</sup> accord de branche en 2002, FO Énergie et Mines s'engage pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Du dernier accord de branche des IEG de décembre 2015 jusqu'à l'accord Enedis d'avril 2016 (dénoncé par une autre organisation syndicale), vos représentants FO ont eu à cœur de faire bouger les mentalités en faveur de plus d'égalité pour TOUTES et TOUS.

LES ÉLÉMENTS CLÉS DES ACCORDS « ÉGAPRO »

- La mise en place de dispositifs afin de lutter contre les stéréotypes : embauche de femmes dans les métiers techniques, formation des managers, réseau de pairs, mentorat.
- L'intérêt de la réalisation d'un bilan professionnel, pour la tranche d'âge 40 à 45 ans, afin d'évaluer et d'éliminer les discriminations éventuelles au cours de la carrière.
- La systématisation de l'entretien professionnel, ainsi que la facilitation à l'accès à la formation suite à une longue absence relative aux droits familiaux.
- La mise en place de modalités garantissant l'égalité et la diversité des recrutements : élargissement des viviers vers la filière universitaire, développement de l'alternance, recrutement par méthode des habiletés.
- La facilitation du parcours des salariés féminins vers la filière technique et des salariés masculins vers le tertiaire.



Par rapport aux dernières lois (4 août 2014 et 17 août 2015), des mesures novatrices et importantes obligent les entreprises à :

- Mesurer les écarts de salaire, de déroulement de carrière avec le critère de l'âge, la qualification et l'ancienneté ET à les corriger.
- Neutraliser les périodes de congés maternité, d'adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant avec un maintien intégral du salaire en ce qui concerne notre branche.
- Stopper les agissements tels que le frein au déroulement de carrière et à l'augmentation salariale pour les salariés à temps partiels.
- Dénoncer les pratiques sexistes.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

FO Énergie et Mines s'engage

#### LES 4 REVENDIGATIONS PRINCIPALES PORTÉES PAR FO ÉNERGIE MINES POUR ENEDIS ET GRDF

- Atteindre une égalité salariale effective, c'est-à-dire globale, et non pas en affichant une égalité salariale sur la seule rémunération principale.
- Revaloriser les métiers tertiaires et pas seulement en favorisant les passerelles entre les métiers.
- Lutter contre les plafonds de verre en développant l'accès pour les femmes aux postes à responsabilité et en neutralisant les impacts négatifs des congés familiaux sur les déroulements de carrière.
- Développer l'égalité dans l'exercice des responsabilités familiales en conciliant mieux temps de travail et vie personnelle, en développant la participation aux frais supplémentaires de garde, en expérimentant le télétravail.

Pour FO Énergie et Mines,  
assurer l'égalité salariale est un des fondements de l'égalité professionnelle.  
C'est un gage d'indépendance économique et donc d'autonomie individuelle et sociale.

Pour la défense et le respect de vos droits,  
Donnez votre voix à FO.

Votez FO, faites le choix de la différence.

UN CLIC,  
UNE VOIX

